

Rencontre de proximité sur le marché Place Monge 17 mai 2024

Concertation continue relative au programme Parisanté Campus

Dans le cadre de la concertation continue, une rencontre de proximité a été organisée sur le Marché place Monge, sous l'égide de la CNDP, en présence de la garante et des représentants de la maîtrise d'ouvrage. L'objectif de la rencontre était d'échanger avec le public sur l'avancement du projet immobilier et ses de recueillir ses attentes au regard du programme scientifique axé sur le numérique en santé, grâce à une démarche proactive.

L'animation de la rencontre de proximité s'est déroulée avec les moyens suivants :

- distribution d'un dépliant d'informations;
- micro-trottoir filmé <https://www.dropbox.com/scl/fi/qpf0q9irsu4as6ls5amh6/Concertation-continue-Plage-Monge-VST.mp4?rlkey=d9b1s177ehf8xfr0pg3od5j3e&e=1&dl=0>
- sondage à l'appui d'un « mur de gommettes ».

Déroulement

- Date : vendredi 17 mai 2024 de 9h à 13h
- Lieu : marché place Monge (Paris Ve)
- 152 participants
- 307 dépliants distribués



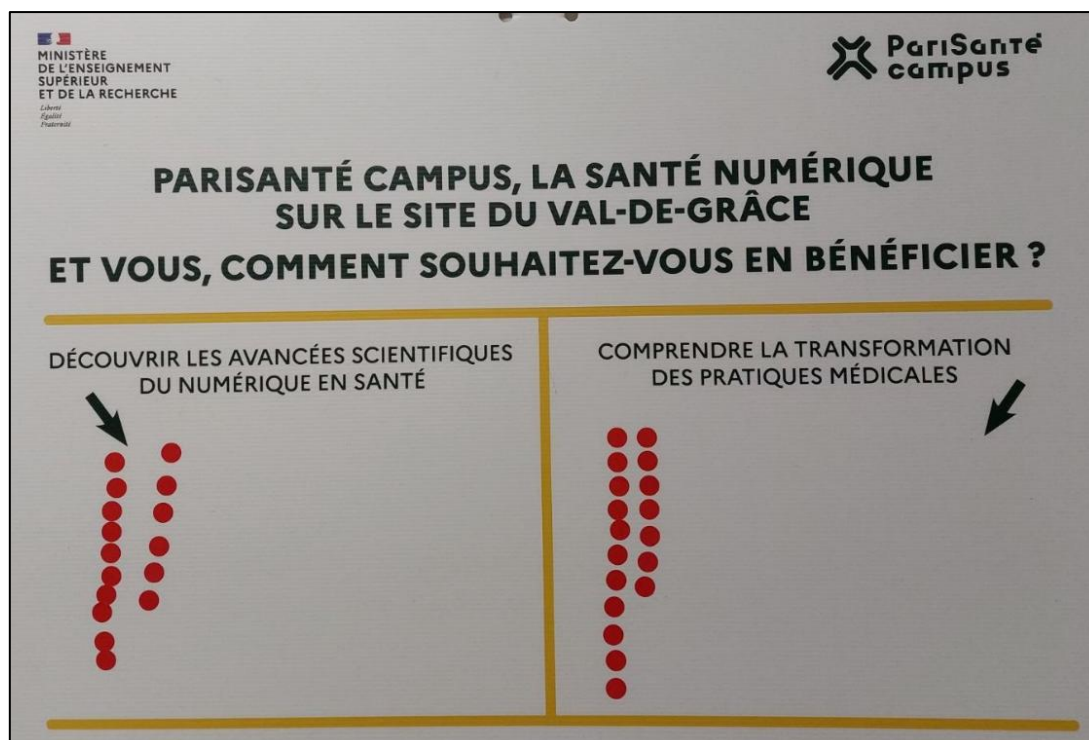
Equipe projet présente :

- Nathalie Durand, Commission Nationale du Débat Public (CNDP), garante de la concertation continue
- Professeur Antoine Tesnière, Directeur du GIS PariSanté Campus
- Dimitra Gaki, ministère chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Directrice du projet immobilier PariSanté Campus
- Judith Szpitalnik Benyamin, ministère chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Cheffe de projet
- Jean Da Col, Etablissement Public d'Aménagement Universitaire de la Région Île-de-France (EPAURIF), Directeur de projet
- Cindy Vaz, Etablissement Public d'Aménagement Universitaire de la Région Île-de-France (EPAURIF), Responsable d'opérations

Outils participatifs

L'organisation d'un micro-trottoir a permis d'échanger avec le public à travers 10 interviews menées auprès de volontaires ayant des profils variés. Le mur de gommettes invitait le public à exprimer ses préférences sur la manière de bénéficier du projet :

- 16 personnes ont choisi « découvrir les avancées scientifiques du numérique en santé »
- 18 personnes ont indiqué préférer « comprendre la transformation des pratiques médicales ».



Contenu des échanges

Les personnes rencontrées viennent d'horizons divers : riverains et non riverains, professionnels de santé, anciens employés du Val-de-Grâce, anciens patients du Val-de-Grâce, membre d'une start-up, élus du 5e arrondissement, étudiants, membres d'associations en lien avec la santé, etc...

Le projet de réhabilitation du site et ses orientations scientifiques ont été expliqués aux personnes rencontrées, qui ont exprimé un fort intérêt pour l'avenir du site du Val-de-Grâce et pour le projet scientifique du numérique en santé qui y sera développé. Cette rencontre de proximité a également permis d'approfondir les échanges avec des personnes ayant connaissance du projet et impliquées dans la concertation. Elle a donné lieu à des contributions, des questions et des discussions enrichissantes sur la thématique du numérique pour la santé.

Les échanges sont retranscrits ci-dessous par thématique.

Toutes les informations sur le projet sont à retrouver sur :

- Le site internet de la concertation : www.concertation-parisantecampus.fr
- Le site internet du programme scientifique : www.parisantecampus.fr

Le site du Val-de-Grâce

- La situation actuelle du site et son devenir ont été questionnés, de la manière suivante :
 - « *Cela fait bien trop longtemps que le Val-de-Grâce est inutilisé* »
 - « *Pour combien de temps l'armée va-t-elle occuper le site ?* »

 - « *Que deviendra le Val-de-Grâce ?* »
 - « *Où en sommes-nous dans l'avancement du projet ?* »

Le maître d'ouvrage a apporté les réponses aux questionnements du public :

- L'Hôpital d'Instruction des Armées du Val-de-Grâce a cessé ses activités de soins en 2016 mais le site reste occupé et utilisé par le ministère des Armées.
- Une procédure de la commande publique de mise en concurrence est en cours afin de sélectionner le concessionnaire qui sera en charge de la réhabilitation, l'extension et l'exploitation-maintenance du bâtiment.
- La mise en fonctionnement du site est prévue pour 2030.

Une majorité du public a exprimé sa satisfaction quant au projet présenté, tout en affirmant son attachement vis-à-vis du site. Certains ont néanmoins indiqué leur regret quant au départ des activités de soins du site.

Le projet immobilier

Les travaux envisagés soulèvent une inquiétude de la part du public quant à l'éventuelle démolition de l'ancien hôpital d'instruction des Armées du Val-de-Grâce :

- « *Le bâtiment sera-t-il rasé ?* »
- « *Vous allez garder le bâtiment de l'ancien hôpital ?* »
- « *Le patrimoine bâti sera-t-il préservé ?* »

Le maître d'ouvrage a précisé que le projet sera implanté sur la partie Est de la parcelle. Il n'impactera ni les Monuments Historiques, situés à l'Ouest, ni le jardin haut. La partie Ouest restera affectée au ministère des Armées et occupée par l'École du service de santé des Armées ainsi que l'abbaye du Val-de-Grâce. Le jardin haut, quant à lui, sera ouvert au public par la Ville de Paris à l'horizon 2026.

En complément, il a été indiqué que le bâtiment de l'ancien hôpital, construit dans les années 1970, sera conservé dans le cadre du projet.

Un participant a questionné la présence de logements sur le site. Le maître d'ouvrage a précisé que le choix d'inclure des logements étudiants avait été supprimé du programme immobilier à l'issue de la concertation préalable conduite à l'automne 2021.

Certains participants demandent si le site sera ouvert au public tandis que d'autres expriment le souhait que le jardin soit ouvert au public.

Le maître d'ouvrage indique que le futur campus aura vocation à accueillir du public. En premier lieu, les étudiants qui le fréquenteront, mais aussi un public plus large, par exemple lors d'événements, de conférences ou d'autres activités de valorisation, diffusion et partage de la culture scientifique. Son accès sera néanmoins régulé.

Le programme scientifique

La continuité de la fonction médicale du site du Val-de-Grâce est un aspect important pour de nombreux participants, comme les propos recueillis l'en attestent :

- « *Que va-t-il se passer à l'intérieur du Val-de-Grâce ?* »
- « *Je suis content que le site reste en lien avec la santé* »
- « *En quoi le projet va améliorer la santé ?* »

Le maître d'ouvrage a indiqué que PariSanté Campus est né d'une ambition exceptionnelle, celle de faire de la France, dans les prochaines années, un leader mondial de la santé numérique. En associant recherche et formation, excellence académique et privée, PariSanté Campus permettra la multiplication de notre efficacité, l'interdisciplinarité, le décroisement et l'intelligence collective, au cœur d'un site unique qui s'installera au Val-de-Grâce, un lieu historique de la santé. Avec un objectif : utiliser à plein l'apport du numérique et de l'intelligence artificielle, pour mieux comprendre et prévenir certaines pathologies, accélérer la recherche et améliorer l'organisation de nos structures de santé.

Certains participants regrettent néanmoins la perte d'un hôpital au cœur de Paris. D'autres ont souligné l'importance du contact entre le patient et le soignant et le souhait de préserver cette proximité dans le cadre du développement du numérique en santé.

- *« Le projet va-t-il réintégrer les services de l'ancien hôpital ? »*
- *« Est-ce que le lieu permettra encore de recevoir des patients ? »*
- *« Que sont devenus les employés de l'ancien hôpital ? »*

- *« Je ne pense pas que la prise en compte des patients nécessite un renforcement du numérique »*
- *« Je me sens mieux écouté et soigné en étant en contact direct avec mon médecin que derrière un écran »*

Le maître d'ouvrage a expliqué qu'en 2015, le ministère des Armées, a décidé de fermer l'Hôpital d'Instruction des Armées du Val-de-Grâce et de créer une plateforme hospitalière militaire, afin d'optimiser les moyens sur les hôpitaux de Clamart et de Saint-Mandé. Dans le cadre de la réflexion sur le devenir de l'ancien Hôpital, l'État s'est engagé à conserver l'identité médicale du lieu, pour prolonger la vitrine de l'excellence médicale française qu'il constitue et a choisi d'y installer PariSanté Campus.

L'objectif de PariSanté Campus est, notamment, de structurer une filière dédiée à la santé numérique, ouverte aux partenariats franciliens, nationaux et internationaux et de fédérer sur un seul site l'ensemble de la communauté scientifique pour rendre concrète la santé du futur. PariSanté Campus développe, entre autres, des solutions médicales qui bénéficient ensuite aux hôpitaux et aux patients et n'a donc pas vocation à accueillir des activités de soins.

Au regard des échanges et des exemples donnés, par l'équipe projet, à partir des activités en cours sur le premier site de PariSanté Campus dans le 15^{ème} arrondissement, le public a constaté que le développement du numérique pour la santé permet d'améliorer l'offre de soins et les diagnostics. Il a, ainsi, pu établir le lien entre le programme scientifique et son impact sur l'amélioration à l'amélioration du fonctionnement du système de santé.

L'information et la concertation

De nombreux participants font part de leur satisfaction d'être informés sur le projet, notamment par l'intermédiaire d'une rencontre de proximité, tel l'évènement présent sur le marché. Certains souhaitent que ce travail d'information se poursuive tant sur le projet immobilier que sur le thème du numérique en santé.

Le maître d'ouvrage indique que des nouvelles rencontres avec le public seront organisées en parallèle de l'avancement du projet.

Une autre personne estime que la concertation a lieu de manière diffuse et que l'échéance du projet est trop lointaine pour concerter réellement sur ce que souhaitent les riverains.

Le maître d'ouvrage rappelle qu'une phase de concertation préalable a eu lieu en 2021, qui a permis de débattre de l'opportunité du projet, de ses caractéristiques et de ses impacts. Le projet est désormais en phase de concertation continue : à mesure que le projet avance, les sujets ouverts à la concertation diminuent. Le maître d'ouvrage met en place un dispositif d'information et de dialogue complet dans le cadre de la concertation continue :

- Un comité de suivi composé de trois collègues (riverains, élus, associations) et qui se réunit deux fois par an ;
- Des rencontres de proximité et des visites de site sont organisées régulièrement.
- Un [site internet dédié à la concertation](#) permet à tous d'être informé sur le projet et d'annoncer les rencontres publiques. Ce site internet permet également au public de poser des questions ou de formuler des propositions en ligne.

Le calendrier et la gouvernance du projet

Plusieurs participants s'interrogent sur le calendrier du projet, afin notamment de connaître la période de travaux.

Le maître d'ouvrage indique que les travaux débuteront en 2027, pour une mise en fonctionnement du site en 2030.

Quelques questions sur les acteurs du projet sont posées ; les participants souhaitent tout particulièrement savoir qui porte et finance le projet et selon quelle proportion.

Le maître d'ouvrage précise que le projet est financé par l'Etat et des acteurs privés. Le modèle qui a été retenu par l'Etat est un modèle de concession. La logique de ce type de montage implique que le concessionnaire, choisi après un appel public à concurrence, assure à ses risques et périls les travaux et leur exécution ainsi que l'exploitation du site conformément au cahier des charges, établi par l'Etat. Le financement des travaux induits par le projet reposera donc sur les recettes perçues grâce à l'exploitation de l'ouvrage ainsi que, le cas échéant, sur le versement d'une subvention versée par l'Etat.